

## **Coopération interterritoriale**

### **La Métropole Européenne de Lille adopte un cadre stratégique de coopération avec d'autres territoires dont la Communauté Urbaine de Dunkerque**

**Le Conseil Métropolitain a adopté ce jour un cadre stratégique de coopération avec d'autres territoires voisins. Dans la foulée, une convention devrait être signée avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) début novembre. Objectif : renforcer la métropole à l'échelle régionale en s'appuyant sur les complémentarités avec les autres territoires.**

Accessibilité, qualité de l'air, économie... Autant de problématiques qui dépassent largement les limites administratives et imposent de coopérer de manière horizontale entre territoires. Cette capacité à travailler autour d'un projet partagé conduit à la construction de relations mutuellement bénéfiques. C'est l'une des clés de la réussite d'un territoire. La MEL s'inscrit historiquement dans ce type de démarche à travers le travail qu'elle a mené à l'échelle transfrontalière avec la création, en 2008, du premier Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) : l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. A l'échelle régionale, la mise en œuvre du SRADDET éclaire la nécessité d'un couple Région/Métropole fort, au bénéfice de l'ensemble du territoire régional. Plus récemment, la MEL a également mis en place des coopérations avec la communauté de communes du Pévèle-Carembault.

Aujourd'hui, la MEL va plus loin en adoptant un cadre stratégique en matière d'interterritorialité. Elle réaffirme ainsi sa volonté de se positionner dans cet état d'esprit de coopération, de solidarité, de cohésion et de mutualisation et se fixe comme objectifs d'identifier et d'organiser les coopérations utiles avec le reste du territoire régional, à l'échelle transfrontalière, mais aussi de construire son articulation avec la Région et les autres métropoles.

*« Le principe de cette stratégie n'est pas de développer à tout prix des coopérations avec tous les territoires voisins et sur tous les sujets pour lesquels la MEL est compétente, explique Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, mais bien d'identifier les complémentarités, les plus-values et bénéfices mutuels à tirer d'échanges et d'efforts de mutualisation sur un thème, un projet... Avec en ligne de mire, toujours, le bénéfice pour l'habitant »*

#### **La MEL, main dans la main avec la Communauté Urbaine de Dunkerque**



Dans ce cadre, une convention de coopération avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) devrait être signée prochainement.

Elle développera cinq thématiques : l'économie et le tourisme, l'air et l'énergie, le design, la prospective et les grands événements, le transfrontalier, l'Europe et l'International.

La MEL et la CUD vont par exemple pouvoir mettre à profit leurs complémentarités pour développer leur attractivité régionale, nationale et internationale, en affirmant l'ouverture maritime de la métropole et lien privilégié du port de Dunkerque avec Lille.

#### **À propos de la MEL**

Située au cœur de l'Europe, à 1h des capitales Paris, Bruxelles et Londres, la Métropole Européenne de Lille rassemble 90 communes et 1,2 million d'habitants sur un territoire à la fois urbain et rural. Créée en 1968, elle est présidée par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014 et agit notamment dans les domaines suivants : transport, logement, économie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, énergie, déchets, cadre de vie, sport... Territoire au riche passé industriel, la Métropole Européenne de Lille a toujours su faire preuve de créativité pour se réinventer, ce qui lui vaut d'avoir été désignée Capitale Mondiale du Design pour l'année 2020.

Retrouvez la MEL sur :  

#### **Contact presse**

Clarisse Neveu  
Attachée de presse – Métropole Européenne de Lille  
03 20 21 65 88 – [cneveu@lillemetropole.fr](mailto:cneveu@lillemetropole.fr)